

Bilinguisme et Orthophonie

par LOUIS REMACLE,
Professeur à l'Athénée Royal de Seraing.

Il arrive fréquemment que les sujets prononcent la langue nouvelle avec les habitudes articulaires qu'ils avaient dans leur parler propre ; ainsi les Français du Midi prononcent le français du Nord avec les voyelles des parlers méridionaux...

(ANT. MEILLET, *Linguist. hist. et linguist. génér.*, 2, p. 91.)

1. Le français régional.

Depuis de longs siècles (1), le patois roman ne règne plus seul en Wallonie. Il garde sa place dans la vie familière et populaire. Mais il a vu le français s'implanter à côté de lui, de plus en plus fermement, parfois sous une forme assez pure, que seuls de rares détails de prononciation, de vocabulaire ou de grammaire distinguent du meilleur français de France, mais, le plus souvent, sous la forme d'une variété régionale absolument hybride.

Ira-t-on, pour autant, reconnaître l'existence en Wallonie de deux français, le bon et le mauvais ? Il le faudrait, si ces deux qualifications s'appliquaient à deux idiomes

(1) Au moyen âge, la langue écrite en Wallonie n'était pas le patois ; c'était un français régional, ainsi que l'a montré l'article de J. FELLER, *Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge*, BTop 5, 1931, p. 33-92.

moins proches l'un de l'autre. Mais ce qui sépare nos deux français n'est qu'une question de degré : le meilleur n'est jamais tout à fait bon ; le pire reste bon par quelque côté. En somme, on devrait, d'après le degré de pureté, admettre plusieurs français. Mais combien de types établirait-on ?

Il est un autre critère, plus efficace peut-être, celui de l'usage. Si, en vérité, il n'existe pas en Wallonie deux français, il y existe du moins deux usages du français, — l'usage écrit et l'usage oral, — auxquels correspondent en gros deux qualités de langue. En règle générale, la véritable langue de culture, celle que parlent, lorsqu'ils se surveillent, et surtout qu'écrivent les gens instruits au courant du bon usage et soucieux de le respecter, diffère assez nettement de la langue parlée dans la conversation ordinaire, langue parlée qui, telle quelle, ne s'écrit généralement pas (1).

Ces considérations suffisent à fonder une terminologie claire. Tout le monde se représente aisément ce qu'est le bon *français*, langue commune et langue de culture à la fois. Lorsqu'il s'altère sensiblement, lorsqu'il prend des caractères géographiquement limités, ce français devient un *français régional*. Enfin, dans la bouche des gens peu cultivés, surtout chez les patoisants qui ne le parlent qu'à l'occasion, celui-ci peut se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un parler mixte, d'essence double, qui mériterait de porter le nom de *franco-wallon*.

2. L'aspect phonétique du français régional.

D'habitude, disions-nous, le franco-wallon ne s'écrit pas. Il existe cependant quelques œuvres littéraires rédigées

(1) Comp. M. PIRON, *Dial. belgō-rom.*, 2, p. 49 : « il existe, ... en marge de la langue littéraire unifiée et du français central, une façon de parler le français propre à chaque petit pays ».

dans cette sorte de français et célèbres à ce titre. Ce sont les contes de MARCEL REMY (*Les ceux de chez nous*) et les récits d'AIMÉ QUERNOL (1). L'un comme l'autre, ces deux auteurs laissent la plume à un petit villageois de la région liégeoise, qui, écrivant comme il parle, s'exprime en un langage naturel et vrai, à la fois gauche et pittoresque, dont voici un spécimen :

Mais je n'ai pas beaucoup resté chez Tchédôr. Parce que chez lui, il y en a bien souvent de ceux qui y vont pour parler, quand il fait trop chaud ou trop mauvais pour rester autour du puits là tout près, sans doute parce qu'il est jeune homme et qu'il n'a pas de femme pour barboter qu'on vient lui faire passer son temps et salir. Et aujourd'hui il y en avait justement trois ou quatre qui parlaient de coqs et de pigeons. Ça fait que je ne m'amusaïs pas fort bien et que j'ai revenu presque tout de suite...

(A. QUERNOL, *Babette*, p. 47.)

Comme les contes de REMY, les livres de QUERNOL ont remporté dans notre pays un succès que leur envieraient bien des œuvres écrites en français ordinaire. Pourquoi le public les a-t-il accueillis si favorablement? On sait que les lecteurs apprécient d'autant plus la littérature qu'ils s'y reconnaissent mieux. Or, il est évident que la langue concourt, d'une façon frappante, à la vérité de ces récits. Elle procure une joie souriante à ceux qui sentent tout le contraste qui existe entre ces textes quasi oraux et les textes français, si écrits et, somme toute, si artificiels, qu'on est accoutumé de lire ; elle tient aussi, d'une manière étonnante, au corps et à l'âme des personnages.

Sur la « réalité » franco-wallonne de ces livres, l'expé-

(1) Ces ouvrages s'intitulent : *Toussaint de chez Dadite*, *Babette*, *Lambert d'au moulin*. M. PIRON a consacré au premier un long compte rendu, déjà cité à la note précédente. Avec l'article d'A. GRÉGOIRE sur *Les Ceux de chez nous* (*Vie Wallonne*, 6, p. 45-71), ce compte rendu est sans doute l'étude la plus sérieuse qui ait été publiée sur le franco-wallon écrit (*Dialectes belgo-romans*, 2, 1938, p. 45-51).

rience ne laisse aucun doute. L'impression que « c'est bien cela » saisit d'emblée le lecteur. N'a-t-on pas écrit que le langage des *Contes* de REMY offrait « un spécimen fidèle et non surfait de la langue composite, mâtinée de français et de wallon, qu'on pouvait entendre à Bois-de-Breux, vers la fin du 19^e siècle, quand les gens de là-bas s'avisaient de s'exprimer en français » (1), et que, pour l'étude du « français liégeois », *Toussaint de chez Dadite* offrait « une mine abondante de faits authentiques » (2)? Certes, ces ouvrages appartiennent à la littérature, et en vue de produire certains effets comiques, ils utilisent les procédés adéquats (3). D'autre part, le français régional est une disposition linguistique permanente plutôt qu'un usage nettement fixé. Néanmoins, l'authenticité du franco-wallon de QUERNOL est indéniable (4). « La majeure partie des expressions, des tournures et des significations spéciales qui s'observent dans *Toussaint...* s'observent de même dans tout le français liégeois » (5).

Pour montrer l'exactitude de cette langue, M. PIRON a relevé une série de concordances entre *Toussaint* et l'usage oral ; mais il s'est borné aux faits lexicologiques, morphologiques et syntaxiques. Il en est, à vrai dire, d'une autre catégorie encore : ce sont les faits phonétiques. Le

(1) A. GRÉGOIRE, *l. c.*, p. 49.

(2) M. PIRON, *l. c.*, p. 50.

(3) Un procédé fondamental et très efficace consiste à multiplier l'emploi de wallonismes déjà courants. C'est, par exemple, ce que fait QUERNOL du « que » initial, relatif servant à introduire une nouvelle idée : « *Que c'est même pour ça... Que c'est pour ça aussi...* » Ce « que » est authentique ; mais QUERNOL le met à des endroits où il n'est pas habituel.

(4) Notons que M. PIRON, *l. c.*, p. 47, relève deux expressions déplacées, parce que trop « savantes ».

(5) M. PIRON, *l. c.*, p. 50. Il faut noter, cependant, que nos écrivains franco-wallons accumulent parfois à plaisir les fautes de vocabulaire. Le procédé « n'est admissible, observe EL. LEGROS, que parce qu'il s'agit d'enfants, et encore d'enfants de la fin du 19^e s., époque où la plupart des gens ne parlaient que le patois ».

texte imprimé n'en conserve, n'en décèle rien, ou presque rien ; et, quoique maint lecteur ait dû les deviner sous les formes muettes des caractères typographiques, on n'en a guère parlé jusqu'à présent (1). C'est d'eux précisément qu'il sera question dans cet article.

Certes, les « textes parlés » de REMY et de QUERNOL se lisent à voix basse avec une vive satisfaction. Mais le caractère essentiellement oral de l'instrument linguistique qui les a produits demanderait plutôt qu'on les lise à voix haute ou qu'on les écoute. Les parcourir des yeux, sans plus, c'est négliger un élément capital. Le plaisir qu'ils procurent demeure incomplet si l'oreille ne suit, au fil de la phrase, les inflexions et les intonations qui donnent au français parlé de la région liégeoise son allure si originale. Par bonheur, les textes franco-wallons prennent si bien sous leur charme les lecteurs préparés que, tout en lisant à voix basse, ceux-ci s'aperçoivent bientôt que, d'elle-même, spontanément, leur parole intérieure, secrète et silencieuse, développe et chante comme il faut ces phrases vivantes qu'animent des habitudes locales profondément enracinées.

Dans n'importe quel français régional, aussi bien que dans le franco-wallon de REMY et de QUERNOL, l'aspect phonétique revêt une importance primordiale. Mais, tandis que les traits locaux ornent l'un, ils déparent l'autre. Ce rythme, cette modulation liégeoise, que les œuvres de QUERNOL ne sauraient perdre sans en être diminuées, apparaît comme un défaut grave chez ceux qui s'efforcent de bien parler le français. Supprimer cette modulation

(1) A. GRÉGOIRE, *l. c.*, p. 55-57, aborde la question. Il fait observer que les *Contes* de REMY négligent de fournir « un élément de la plus haute importance, à savoir l'indication de la prononciation ». Il relève ensuite les détails qui prouvent que REMY « distinguait à merveille les caractéristiques phonétiques » du français wallonisé.

déplacée, détruire ce rythme peu séant, c'est assurément l'une des grandes tâches, l'une des plus difficiles aussi, des maîtres d'orthophonie. Le mal a sa source dans un bilinguisme ancien et vivace ; on ne se hasarderait pas très fort en affirmant qu'il durera autant que lui ; il durera sans doute bien davantage.

3. Les grands traits phonétiques du wallon.

En lui-même, le bilinguisme qui règne aujourd'hui en Belgique romane n'a rien d'exceptionnel. Il est un grand nombre d'Européens modernes qui manient tour à tour un patois et une langue de civilisation.

Dans le domaine gallo-roman, le phénomène se passe notamment dans la région provençale, et il s'y développe selon les mêmes modalités qu'en Wallonie. Chacun de leur côté et chacun à leur manière, le wallon et le provençal réagissent sur le français commun : ils lui impriment l'un et l'autre leurs propres habitudes articulatoires. En Provence comme chez nous — et partout il doit en être de même — le dialecte manifeste son action non seulement chez les sujets bilingues, mais encore chez ceux qui pratiquent exclusivement le français (1). Fixées autrefois dans une population dont la plupart des membres employaient les deux langues, les habitudes de prononciation se perpétuent aujourd'hui traditionnellement ; sans doute subsisteraient-elles, même si personne ne parlait plus le patois, comme un témoignage ultime, résistant et peut-être actif encore, du substrat définitivement enfoui (2).

Comment s'explique l'influence phonétique exercée par

(1) Sur ce cas de bilinguisme, voy. A. MEILLET, *Linguist. hist. et linguist. génér.*, 2, p. 100-1, etc.

(2) On sait quelle importance on attribue aujourd'hui à l'action des substrats pour expliquer l'évolution particulière de certaines langues. Voy. notamment à ce sujet A. MEILLET, *o. c.*, 2, p. 90-112.

le patois sur la langue de culture? Par le fait très simple et très connu que les patoisants conservent, pour parler celle-ci, la base d'articulation (1) de celui-là. Accoutumés au dialecte, qui pour beaucoup d'entre eux fut encore la langue maternelle et demeure la langue usuelle et familière, ils ont, dans leurs organes vocaux, dans leurs organes auditifs, dans leur conscience même, un ensemble d'habitudes linguistiques différent du système français correspondant.

En Belgique romane, la base d'articulation varie sensiblement de région à région, et légèrement de commune à commune : dans telle localité ou dans telle zone, le voile du palais s'abaisse trop peu pour nasaliser nettement les voyelles ; ailleurs, les voyelles fermées sont relâchées ; ailleurs encore, l'*r* se forme de telle manière qu'il provoque l'altération de phonèmes avec lesquels il est en contact (2).

En dépit de ces multiples variations particulières, les tendances articulatoires belgo-romanes possèdent un caractère commun très apparent : la prononciation wallonne manque de tension, partant de netteté, surtout quand il s'agit des voyelles fermées et des fins de mots. De là découlent, comme d'une source profonde, les nombreuses manifestations du relâchement : la simplification des groupes consonantiques finals, la teinte neutre et pâle des *i*, des *u* et des *ou*, etc., et, pour toute la chaîne parlée elle-même, la lenteur un peu lourde de la diction wallonne (3).

(1) L. ROUDET, *Éléments de phonétique générale*, p. 37, définit comme suit cette notion délicate : « L'ensemble des tendances articulatoires propres à chaque langue a reçu le nom de *base d'articulation* ou base organique. La base d'articulation est donc une abstraction. Ce n'est pas une position déterminée de la langue ou des autres organes, c'est une association de tendances motrices. »

(2) Les deux derniers de ces traits sont fort répandus ; le premier est particulièrement fréquent dans la région verviétoise.

(3) Il faudrait de longs développements pour détailler ces caractéristiques.

C'est là, faut-il le dire? une caractérisation toute sommaire. Peut-être a-t-on remarqué qu'on n'y parlait pas de l'accent tonique. C'est qu'en principe il se place au même endroit en wallon qu'en français. Abstraction faite de toute autre différence, un mot comme *matin* se prononce de même et s'accentue sur la finale dans les deux langues : dans les deux langues, d'ailleurs, la syllabe initial paraît avoir à peu près la même intensité que la finale (1).

Toutefois, dans des mots comme *coûki* [kou:ki], *tûzer* [tu:zé.], *sâhon* [sa:hõ.], etc., quand la première syllabe est plus longue que l'autre, on a l'impression que c'est elle qui porte l'accent, selon la mode appliquée dans les langues germaniques. Qu'on ne s'abuse pas, cependant ! Il ne faut pas perdre de vue que les seuls mots où l'on croit entendre cet accent insolite sont précisément ceux dont l'initiale est longue : on n'hésite pas sur ceux dont l'initiale est brève. Ne serait-on pas trompé par le volume de la voyelle et ne confondrait-on pas tout bonnement longueur et intensité (2)? Du reste, pour sentir la différence entre l'accen-

tères. Les notes données ici seront illustrées au paragraphe suivant par l'énumération des défauts qui, en français régional, sont dus au patois.

(1) Voy. par exemple K. NYROP, *Manuel phonétique du français parlé*, 5^e édit., p. 106-7 : « La différence entre ces deux degrés [syllabes accentuées et syllabes non accentuées] est très peu marquée en français, et la force du courant expiratoire s'y répartit d'une façon beaucoup plus égale que dans les autres langues européennes » ; GOEMANS et GRÉGOIRE, *Traité de prononciation française* (5^e édit., Liège, 1938), p. 55 : « L'accent d'intensité n'est pas très marqué dans la prononciation française. La force du souffle s'y répartit dans les polysyllabes ou dans les phrases avec des oppositions moins fortes que dans les langues germaniques » ; PH. MARTINON, *Comment on prononce le français*, p. 9 ; etc. — Pour le wallon, il est significatif de comparer le mot *comeune* [kòmçɛn], fr. *commune*, avec l'all. *kommen* : les formes wallonne et française, qui sont accentuées identiquement, le sont tout autrement que la forme allemande.

(2) Rappelons que GOEMANS et GRÉGOIRE, *o. c.*, p. 49, insistent avec raison sur le fait que « la durée ne se confond pas avec l'accent d'intensité ».

tuation des mots wallons du type *coûki* et l'accentuation germanique, il suffit de comparer les prononciations germanique et romane de certains termes empruntés récemment par nos dialectes au néerlandais et à l'allemand : germ. *handel* et w. *handèl* [hã:dèl] ; germ. *mangel* et w. *manguèl* [mã:gèl] ; nld. *baken* et lg. *bâkène* [bò:kèn]. Qu'il y ait parfois, en wallon, sur l'initiale longue, un accent d'intensité, c'est possible (1) ; encore faudrait-il que ces faits délicats soient étudiés expérimentalement pour qu'on puisse se prononcer en toute certitude.

Dans certains cas, pourtant, à propos de l'accent secondaire, on note entre français et wallon une curieuse différence. Il semble qu'à l'intérieur de certains groupes rythmiques, lorsqu'il frappe une voyelle longue, cet accent se marque beaucoup plus fort dans le patois. Si l'on rapproche, par exemple, le wallon *lès grantès djins* [lè grã:tè ġě.] du français *les grandes personnes* [lé grã.d pèrsòn], on constate que l'alternance entre les voyelles toniques et les autres se dessine mieux en patois. Elle existe aussi en français, mais

(1) CH. BRÛNEAU, *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, 1913, p. 528-533, signale la présence d'un fort accent initial dans les dialectes ardennais ; mais il conclut « à l'existence d'un second accent, placé, comme l'accent français, sur la dernière syllabe du mot » (p. 532). A première vue, il est étrange qu'un dissyllabe, par exemple, puisse porter deux accents, étant donné que l'accent tonique est essentiellement relatif : une syllabe est accentuée quand elle est prononcée avec plus d'intensité qu'une autre. NYROP, *o. c.*, p. 110, reconnaît pourtant le fait : « Outre l'accent principal sur la dernière syllabe, beaucoup de mots ont aussi un accent secondaire sur une des syllabes précédentes : cet accent secondaire coïncide souvent avec une voyelle plus ou moins prolongée. On peut l'observer par exemple dans des mots comme : *maison, saison, baron,...* ». La coïncidence notée par NYROP semble bien donner la clef du problème : un dissyllabe ne saurait comporter deux accents que si sa première syllabe est longue ; l'initiale de mots wallons comme *sâhon* étant plus longuë que celle de mots français comme *saison*, l'accentuation des mots wallons du type *sâhon, coûki*, etc., ne serait donc pas tellement anormale ; elle est sensible dans un groupe comme *su coûki*, où *su* ne porte aucun accent.

atténuée par le fait que l'[\u00e6] de *grandes* est moins long que celui de *grantès*... (1). On le sent tout de suite, il y a là une question intéressante, mais épineuse entre toutes. Si nos observations l'ont effleurée beaucoup trop légèrement, elles ont du moins laissé entrevoir le rôle capital joué par les voyelles longues dans la modulation de la phrase wallonne, rôle dont l'importance deviendra plus sensible encore lorsqu'on découvrira la proportion étonnante des voyelles longues en patois (2).

4. Les défauts de la prononciation française en Wallonie.

Le traité de prononciation le plus employé en Belgique est, semble-t-il, celui de L. GOEMANS et A. GRÉGOIRE. Il signale un bon nombre de défauts communs aux Belges, particuliers aux Flamands ou aux Allemands (3) ou propres aux Wallons. Ne serait-ce pas une besogne suggestive que de rassembler, parmi ces défauts, ceux qui existent en Belgique romane (4) et de rechercher ensuite quelle est leur source?

(1) Pour sentir l'importance de l'accent secondaire en wallon, voy. notamment les groupes du type *lès grantès fwètès djônès fèyes* [lè grã:tè fwètè ĵó:nè fèy]; dans ces groupes, qui sont fréquents et quasi stéréotypés, les adjectifs préposés au nom, habituellement dissyllabiques, sont composés chacun d'un radical tonique et d'une terminaison atone.

(2) Pour ce qui est du mot *accent* dans les expressions courantes : « il a un fort accent wallon, il a l'accent de Verviers », il ne s'agit pas de lui donner le sens d'accent tonique. On veut simplement dire : « il prononce le français à la wallonne, à la verviétoise ». Voy. GOEMANS et GRÉGOIRE, *o. c.*, p. 53.

(3) En règle générale, les auteurs du traité en question s'attardent longuement aux défauts de prononciation dus aux habitudes articulaires flamandes ou allemandes; voy. notamment ce qu'ils disent de la prononciation *calém* = *calme*, p. 81 à 84. La chose est naturelle, puisque l'articulation germanique diffère plus de l'articulation française que l'articulation wallonne.

(4) Le français que nous apprennent les maîtres d'orthophonie

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, la plupart résultent du bilinguisme et proviennent du patois. A ce dernier, tout d'abord, il faut attribuer le relâchement général des articulations [GOEMANS et GRÉGOIRE, *o. c.*, p. 43 et 93]. C'est à lui aussi qu'il faut endosser tous les défauts particuliers dont voici la liste :

1^o l'assourdissement des consonnes sonores finales, chez les Wallons [p. 45, 62...] : *robe* = [rò:p] (1) ;

2^o la chute de la liquide dans les groupes consonantiques finals [p. 84] : *peup'* au lieu de *peuple* (2) ;

3^o l'insertion chez les Wallons d'un *y* ou d'un *w* dans les mots comme *cruel* et dans les finales *-ée*, *-ie*, *-ue* [p. 90-91], et aussi dans *-oie* [p. 96] (3) ;

4^o *w* au lieu de *ü* dans le groupe *ui*, chez les Wallons [p. 89] ;

5^o *tšy* au lieu de *ty* dans *Etienne*, *pitié* [p. 92] (4) ;

6^o la prononciation « anglaise » de l'*l*, au nord de Liège [p. 77] (5) ;

est évidemment celui du discours soutenu et surveillé. N'y a-t-il pas là quelque chose d'un peu anormal, si l'on songe que très souvent l'on fera de ce français appris un usage familier ? On remarquera d'ailleurs que certains défauts relevés en Wallonie existent aussi en français populaire.

(1) Comme les langues germaniques voisines, le wallon assourdit toutes les sonores finales : *vinde* = [vẽ:t] ; *róse* = [ró:s] ; *rodje* = [ròč] ; etc. Par influence de l'orthographe Feller, qui, conformément à l'étymologie, écrit des consonnes sonores à la finale, les acteurs liégeois prononcent souvent des finales sonores, du moins lorsqu'ils chantent : *vizédje* = [vizèĝ] au lieu de [vizèč].

(2) Ce défaut remonte au moyen âge, comme l'attestent les formes suivantes, dans lesquelles un groupe final a été simplifié : « prestes » en 1272 (= prêtre), « sain jore » en 1274 (= Saint Georges), d'après M. WILMOTTE, *Etudes de philologie wallonne*, Liège, 1931, p. 80 et 81. Il existe aussi en français populaire, parfois même dans le français très familier : *ils sont quatre* = [i sō kat] ; voy. NYROP, *o. c.*, p. 43.

(3) *-oie* final se prononce parfois [way] dans le subjonctif *soient*.

(4) Ajouter : *dšy* au lieu de *dy* dans *diable*, etc.

(5) Cet *l* ne s'entend pas seulement au nord de Liège, mais dans une grande partie de la Wallonie, à Liège même, à Charleroi, etc.

7° l'*r* roulé excessivement, chez les Wallons des campagnes [p. 79] ;

8° *ñ* au lieu de *ny* dans *manière*, etc. [p. 76] (1) ;

9° la persistance de l'*h* aspiré, au pays de Liège [p. 85] (2) ;

10° *f* au lieu de *v* dans *refnir*... [p. 125, n. 1] (3) ;

11° la fermeture insuffisante de *i*, *u*, *ou* [p. 105-6] ;

12° la confusion de *on* et de *an*, en Hesbaye [p. 112] (4) ;

13° la nasalisation de *è* dans *même*, etc., en Hainaut [p. 113-4] (5) ;

14° *è* au lieu de *é* dans *-ez*, en Brabant et en Hainaut [p. 98] ;

15° le passage de *è* à *é*, chez certains Wallons [p. 98] ;

16° l'altération de *é* final en *éi*, chez les Wallons [p. 98] (6) ;

(1) Cette prononciation, qui est courante en français populaire, « gagne du terrain tous les jours, écrit GRAMMONT, *o. c.*, p. 64 ; elle commence même à envahir l'initiale, pourtant plus résistante : *fiés, fiè...* ». En Wallonie, le défaut provient du fait que les patois disent [fi] beaucoup plus souvent que [ny].

(2) L'*h* doit persister de même tout le long de la frontière allemande, dans la zone où le patois le conserve.

(3) Cette faute, due aux habitudes articulatoires du wallon, n'existe pas seulement dans ce verbe. Il n'est pas rare, par exemple, d'entendre la préposition *de* prononcée [t] devant *l* et *r* : *avant de les voir* = [avã: t lè vvar:r] ; *avant de revenir* = [avã: t rœfnir:r]. Il conviendrait de déterminer l'extension exacte du phénomène : elle doit être assez restreinte.

(4) La confusion orale entraîne des erreurs graphiques ; à preuve les fautes suivantes relevées en 1943 chez un garçon de 14 ans environ originaire de Dommartin : « ne voulut pas lui *ont* donner » ; « dans la chambre de *sans* maître » ; « *en* [= on] eut vite fait » ; « *en* finit par se faire prendre ».

(5) D'après les auteurs, cette nasalisation insolite affligerait surtout *è*, parfois *a* ; ajouter qu'une troisième voyelle, *œ* se nasalise aussi dans *jeune* = [jœ:n].

(6) A propos du relâchement de *é*, GOEMANS et GRÉGOIRE, *o. c.*, p. 98, écrivent ceci : « Ce défaut général se traduit dans le cas de l'*é* long ou mi-long, en ce qu'on le fait suivre d'un *i* très bref ou d'un *y* : le mot *allée* est prononcé *alléi*, avec une diphtongue dont les éléments, tendant à se dissimiler, aboutissent souvent à un *é*.

17^o l'allongement de « toutes les voyelles suivies d'un e muet », en Belgique [p. 99] (1).

Ces multiples défauts, issus directement des habitudes articulatoires propres au patois ou aux patoisants, forment la grande majorité de ceux auxquels l'ouvrage s'arrête. Les auteurs n'en citent qu'une demi-douzaine d'autres dont les rapports avec le patois sont moins clairs, obscurs ou inexistants :

- 1^o l'allongement belge de *-able* [p. 95, n. 31] (2) ;
- 2^o l'allongement de *-ude* [p. 106, n. 2] (3) ;
- 3^o l'allongement belge de *mètre* et de *pénètre* [p. 100] (4) ;
- 4^o la confusion de *ò* et de *ó* [p. 104] (5) ;
- 5^o *brilyer* pour *briller* [p. 78] (6) ;
- 6^o *èksétra* pour *et caetera* [p. 66, n. 1] (7).

Il n'est pas nécessaire d'insister : notre examen montre clairement que c'est l'existence d'un bilinguisme franco-

suivi d'un *i* ou d'un *y* : *allèi* ou *allèy*. » Ainsi qu'on le verra ci-dessous, p. 134, n. 1, cet exemple est mal choisi et mal interprété.

(1) En Belgique romane, ce défaut provient sans doute du fait que les patois n'ont pas l'habitude de prononcer brèves des voyelles fermées comme *é* et *i* suivies de *yod*. Pour *-ue*, la question est obscure.

(2) Le wallon emprunte les mots franç. en *-able* sous la forme *-âbe*, *-âbe*, *-ôbe* : *abéminâbe*... Mais il le fait par l'intermédiaire du franç. régional, qui dit *-âb(l)e*. Il est difficile de voir si celui-ci allonge l'*a* à cause du wallon, qui répond au franç. *-able* par *-âve*, *-ôve*, etc. : *tâve*, suff. *-âve*...

(3) Ici, l'influence du patois est exclue. En wallon liégeois, les emprunts franç. en *-ude* ont *u* bref : *rude* [rut], *âbitude* [ò:bitut], *étude* [ètut] ; cf. J. HAUST, *Dictionnaire des rimes*, p. 341. Peut-être le *d* de l'écriture française entraîne-t-il l'allongement de la voyelle précédente dans la prononciation régionale actuelle.

(4) Dans la région de Liège, on prononce couramment [mètr], et [pé:nè:tr] ; ce dernier n'existe pas en patois.

(5) Il est exagéré de dire que « les Wallons confondent souvent *ò* et *ó* », en prononçant par exemple *sòt* et *encòre*. Ce dernier mot se dit aussi souvent [ã:kò:r]. Quant à *sot*, il a un *o* ouvert bref conformément aux normes du patois.

(6) Il s'agit cette fois d'un archaïsme propre au français régional.

(7) Ceci est une erreur grossière de prononciation, ni plus ni moins.

wallon, ou plus précisément l'existence d'habitudes articulatoires traditionnelles, profondément ancrées chez les Wallons, qui donne au français régional de Wallonie sa marque phonétique essentielle.

Mais le tableau suggère une nouvelle question dont la portée pratique peut être grande : jusqu'à quel point la physionomie dessinée par les seize ou vingt-trois traits recueillis correspond-elle à la réalité des faits ? jusqu'à quel point suffit-elle aux besoins de l'enseignement orthophonique ?

5. La complexité phonétique du français régional.

Certes, l'ouvrage de GOEMANS et GRÉGOIRE a rendu et rend encore d'énormes services. Il met en garde contre de multiples prononciations vicieuses, parmi lesquelles figurent les plus répandues et les moins recommandables qu'on rencontre dans notre pays. Vingt-trois défauts, cela ne fait-il pas d'ailleurs une somme imposante ? C'est assez, en tout cas, pour donner l'impression que les Wallons prononcent bien mal le français (1). Mais qu'on ne s'étonne pas trop d'apprendre que, confronté avec les faits répandus sur la Wallonie entière, le livre paraît demeurer dans des généralités assez superficielles.

Si les auteurs ne s'attardent guère à l'accent tonique, il y aurait mauvaise grâce à le leur reprocher, puisque cet accent se place de même en français et en wallon. Mais il est un défaut très sensible et très commun, très important aussi pour la modulation de la phrase, sur lequel il eût

(1) Cette impression ne doit être atténuée que très légèrement, hélas ! Contrairement à ce qu'on pourrait croire, un grand nombre de ces défauts peuvent se rencontrer au même endroit. La prononciation liégeoise, par exemple, contient au moins les numéros 1 à 6 et 8 à 10 de la première série de seize et tous ceux de la seconde série.

fallu insister d'une façon particulière : c'est l'allongement dont les Wallons, — les Liégeois du moins, — en vertu des habitudes de leur dialecte, affligent souvent leurs voyelles françaises (1).

Pour le faire apparaître dans toute sa lourde brutalité, transcrivons en orthographe phonétique, et dans leur prononciation liégeoise, les cent premières syllabes du passage de QUERNOL cité au paragraphe 1 :

[mè: ž n è: pa: bó:kou rěsté: šé: čédò:r | pars kəž šé: lwi i y ā:n a byē: souvā: t sə: ki i: vō: pour parlé: kā i fè: trò šó ou trò mó:vè: pour rěsté ó:tou:r du pwi la tou prè | sā: dout pars k i n a pa: t fam pour barboté: k ō: vyē: lwi fè:r pasé: sō: tā è sa:li:r | è ó:žourdwī i y ā:n avè žustəmə: trwa ou kat ki parlè t kòk è t pi:žō. | sa fè: g žəž n m amu:žè pa: fò:r byē. è g ž è:]

Parmi ces 100 syllabes, 39 sont nettement longues — sans compter cinq syllabes qui s'abrègent à la pause et qui seraient longues dans une autre position (2). Or, le même texte prononcé à la française admettrait seulement cinq syllabes longues (3)! La différence est impressionnante. Peut-être dira-t-on que notre passage était particulièrement propice à ce calcul comparatif. Mais un autre, les 100 premières syllabes du texte transcrit phonétiquement par NYROP à la fin de son *Manuel*, p. 182 sv., ne renferme non plus que six syllabes longues.

Le français de Liège prononce donc, au bas mot, quatre ou cinq fois plus de longues que le français de Paris (4).

(1) Les auteurs ne font, à ce sujet, qu'une remarque particulière de deux lignes, p. 99. Elle est rappelée ci-dessus, p. 17, 16°. — Comme me le fait observer EL. LÉGROS, les voyelles longues sont surtout liégeoises. Le dialecte namurois n'a déjà plus, en général, que des demi-longues.

(2) Il s'agit des syllabes finales de [šó:], [rěsté:], [tā:], [pi:žō:] et [byē:].

(3) [téódò:r], [ó:tou:r], [fè:r], [sali:r], [fò:r].

(4) Il serait assez curieux d'étudier de près les règles qui pré-

Si l'on observe ensuite qu'il prononce longue une syllabe au moins sur trois ou sur quatre, on comprendra d'où proviennent la lenteur et la lourdeur de son débit et, en même temps, ses particularités de rythme et de modulation (1). On sentira, du même coup, combien il importe d'éviter les allongements intempestifs, si l'on veut atteindre la finesse et la légèreté de la correction française.

C'est une lacune sérieuse, sans aucun doute, que de ne pas avoir insisté sur ce point général. Le *Traité* en comporte d'autres, particulières celles-là, et probablement assez nombreuses, comme on va le voir.

Les défauts articulatoires du français régional reflètent presque toujours, avons-nous dit, des traits de la prononciation wallonne. Or, la phonétique dialectale est d'une surprenante diversité : ses nuances, qui sont pour ainsi dire innombrables, varient d'une localité à l'autre et forment sur tout le pays une vivante tapisserie où les teintes couvrent des surfaces différentes, qui se côtoient et se superposent.

Si tous les caractères articulatoires des parlers wallons passaient dans le français régional, celui-ci offrirait les mêmes variations géographiques, mouvantes et multiples,

sidant à l'allongement des voyelles en français régional. Il semble que, généralement, une voyelle donnée s'allonge en français régional, parce que, dans les conditions où elle se trouve, elle serait longue en wallon. Ainsi, dans *on en voit* [õ'n ä: vwa], [ä] est long parce que, dans le patois, ce phonème est normalement long lorsqu'il se trouve devant l'accent.

(1) L'importance des syllabes longues dans la poésie dialectale n'est pas notée clairement par J. FELLER dans son *Traité de versification wallonne*, Liège, 1928, p. 65 sv. Elle est pourtant capitale. On s'en convainc aisément lorsqu'on observe que les sept premiers vers de *Li mwért di l'åbe* d'HENRI SIMON, qui ont douze syllabes, contiennent respectivement 5, 3, 5, 5, 3, 5 et 7 syllabes longues. Avec l'accumulation des groupes consonantiques due à l'absence de l'e muet, la longueur des voyelles caractérise d'une façon frappante le matériel phonétique que le dialecte wallon met à la disposition de l'écrivain.

que les patois. Ce n'est pas et ce ne saurait être le cas. Dans telle région, où le dialecte représente par [ɛ:] tous les è longs, les gens prononcent fort bien [è:] en français. Mais, n'importe ! Il est certain que les seize ou les vingt-trois défauts de tout à l'heure ne forment qu'une fraction des défauts constatables.

Tous ceux qui se sont livrés, ne fût-ce qu'occasionnellement, à l'observation du français oral de Wallonie, ajouteraient sans peine dix remarques à celles du *Traité*. Voici quelques exemples des détails précis qu'un manuel devrait contenir en grand nombre :

1° [ɛ:] au lieu de [è:], à Seraing, par ex., dans *faire, lumière...* ;

2° allongement de è final dans *est*, par ex., que l'écriture confond même parfois avec *ait*, à Seraing, ... ;

3° è atone ou initial au lieu de é, dans la région liégeoise : *différence, téléphone...* ;

4° son nasal [ɛ̃] insuffisamment ouvert, à Liège notamment ;

5° prononciation *ân* au lieu de *an*, à Stavelot, ... ;

6° [ɛ] bref tonique au lieu de è, à Charleroi, ... ;

7° [ɛ] bref devant *r* + consonne dans *fermer*, etc., à Flémalle ;

8° dénasalisation de [ã], en verviétois ;

9° articulation pharyngale de l'*r*, à Seraing ;

10° *e* mi-fermé au lieu de [è:] dans *air* et les mots analogues, dans la province de Namur ;

11° *ir* final bref dans *dormir, finir*, au sud du Luxembourg (1) ; etc.

Formulées à dessein avec des indications géographiques aussi précises que possible, ces constatations font toucher

(1) Communication d'EL. LEGROS. — Dans un prochain article, j'étudierai d'une façon plus approfondie la prononciation française de la région au sud-ouest de Liège.

une dernière faiblesse des remarques orthophoniques faites jusqu'à présent : leur pauvreté au point de vue des localisations. De même que ceux des patois, les traits phonétiques du français parlé couvrent des aires déterminées. Or, à qui lit un traité de prononciation, il n'est pas indifférent, avant même de savoir s'il possède tel défaut dans son langage personnel, d'être averti que ce défaut a été noté dans la région où il habite. Aussi n'est-il pas téméraire d'affirmer qu'en localisant les articulations vicieuses, les maîtres d'orthophonie augmenteront, avec la précision de leurs remarques, l'efficacité de leurs leçons.

6. L'efficacité des moyens thérapeutiques.

Dans l'introduction de leur *Traité*, p. 12, GOEMANS et GRÉGOIRE citent ce cas typique et décevant : « Un enfant prononce *ban* pour *bon*... L'instituteur reprend l'élève : « Mon ami, il faut dire *bon*. Dites *bon*. » L'enfant répète *ban*. On lui dit cent fois la même chose ; il n'en continue pas moins de prononcer *ban*. C'est à jeter le manche après la cognée ! »

Rien ne sert de s'énerver, ni d'être pressé. C'est une tâche pénible et lente de corriger des enfants qui, vivant dans un milieu où tout le monde parle comme eux, ne se sentent ni ne se rendent ridicules, et qui, par suite, n'éprouvent même pas le désir de se corriger... (1).

Rien ne sert non plus de répéter cent fois la même chose. Mieux vaut dire autre chose ! Il faut faire entendre au sujet la différence entre ce qu'il prononce et ce qu'il doit prononcer ; il faut lui expliquer ensuite, s'il est à même de

(1) A propos de l'assourdissement des consonnes sonores finales, les auteurs du *Traité* écrivent : « La difficulté consiste à maintenir la sonorité de la consonne. » En fait, ce qui est difficile, c'est de vaincre le respect humain, c'est d'affronter le ridicule auquel s'expose celui qui se singularise en prononçant correctement.

comprendre, comment il doit disposer ses organes vocaux, et surtout il faut stimuler sa bonne volonté...

Si pénible, si rebutante que soit l'éducation de la parole, les maîtres peuvent hardiment escompter les fruits de leurs efforts. Il importe qu'ils le sachent, et quelques faits le leur montreront.

On ignore encore, et peut-être ignorera-t-on toujours presque complètement comment a évolué à travers les siècles, au moyen âge et même à l'époque moderne, la prononciation de la langue écrite en Wallonie. On peut affirmer toutefois qu'au cours des cent dernières années, elle s'est transformée d'une façon très sensible.

L'e caduc, par exemple, se prononçait jadis è. Ainsi en témoignent des erreurs graphiques relevées dans les anciens textes (1), les vieilles chansons françaises insérées par l'écrivain liégeois HENRI SIMON dans *Li neûre poye* (2), et aussi la forme orale archaïque des noms propres *Dewez*, *Legros* (= *Dèvez*, *Lègros*, à La Gleize). Aujourd'hui, il se prononce naturellement œ.

On n'articule plus de nos jours certaines consonnes finales qu'on articulait autrefois. Le mot *part* [pa:r] a dû se dire, au moyen âge et beaucoup plus tard encore, [part], ainsi que l'atteste la graphie assez fréquente « parte ». D'ailleurs, il me souvient que mon aïeul maternel, qui était de La Gleize, prononçait par exemple [kou:rs] le nom masculin *cours*.

La finale *-age*, que les Wallons d'à présent disent longue [a:š], était naguère très brève [aš]. A preuve le nom *Courage*, porté à La Gleize par un chien sous la forme [kouraš].

(1) Voy. L. REMACLE, *La langue écrite à Stavelot vers 1400*, Mélanges Haust, p. 319 : *le* pour *les* figure dans un texte de 1394.

(2) Voy. id., ib., p. 316-7. La première chanson mise par SIMON dans la bouche de *Nènèle* commence ainsi : « Voici lé joli mois d'Avri. Mon cher amant va revèner... »

A preuve encore les emprunts français du type *ciraje* [siraš] en dialecte liégeois (1).

A une époque plus récente, des témoignages oraux révèlent des changements, des épurations analogues. A La Gleize, par exemple, tout è long avait jadis le timbre [ɛ] et les nasales finales étaient prolongées par une résonance [ŋ] ; lorsqu'elles parlaient français, les personnes des vieilles générations disaient aussi [ɛ:] et [ŋ] : *terre* = [tɛ:r], *un franc* = [cẽ: frãŋ] ; aujourd'hui, les jeunes disent [ɛ:] en wallon et [è:] en français, et ils ne disent plus [ŋ] en français, *ni même en wallon* (2).

Tels sont les faits. Ils montrent que l'action de l'enseignement n'est pas vaine, puisqu'elle paraît même atteindre, par contre-coup, la phonologie patoise. On ne peut douter qu'à l'avenir, aidés comme ils le seront par tous les facteurs modernes de nivellement, par le cinéma, la radio, les voyages, etc., les maîtres de français n'arrivent encore à d'autres résultats.

7. Conclusions.

Pour atteindre ces résultats, pour s'approcher toujours davantage de la correction française, il conviendra de s'inspirer notamment de quelques idées rencontrées au cours de cet article.

En ce qui concerne les tendances générales de la prononciation, on fera bien de souligner que la base d'articulation est tout autre en français qu'en wallon. Le patois s'articule d'une façon relâchée, le français se « pince ». Les Wallons ne sauraient bien prononcer cette langue,

(1) Il y a plus de quinze mots de ce genre dans J. HAUST, *Dict. des rimes*, p. 9.

(2) Il se peut cependant que la chute de [ŋ] en wallon résulte d'une tendance purement phonétique.

s'ils ne sortent résolument de leurs habitudes. Or, ce dépaysement leur est peut-être plus difficile qu'aux Flamands, étant donné les conditions mêmes du bilinguisme franco-wallon. Comme le français est une langue romane au même titre que le wallon et qu'il est, par conséquent, très semblable à celui-ci ; comme, d'autre part, on l'entend sans cesse autour de soi et qu'on le parle soi-même sans difficulté, on a de la peine à le traiter comme une langue étrangère. C'est pourtant dans cet esprit que, du côté phonétique, il faudrait l'aborder (1).

D'un point de vue général encore, on fera bien de mettre en garde contre l'allongement des voyelles. Sur ce vice fondamental, j'ai insisté suffisamment dans l'exposé ; il serait superflu de m'y attarder à nouveau.

Restent les préceptes particuliers. C'est dans cette direction que se porteront les initiatives les plus décidées et les plus fructueuses. Les défauts qui se découvrent sur tout le territoire de la Belgique romane doivent former, on l'a vu, un ensemble imposant et divers. Si l'on veut progresser davantage sur le chemin de la perfection orthophonique, il s'agirait de dépister ces défauts et de les localiser. Pour mener à bien cette tâche, dont la matière touche de très près la phonétique des patois (2), les théoriciens de l'orthophonie auront tout intérêt à consulter les travaux des dialectologues : ils y trouveront une documentation précieuse, qui les éclairera indirectement sur les tares pho-

(1) On constate que des sujets dont le patois est la langue maternelle, mais qui sont habitués à soigner leur prononciation française, passent aisément d'un registre à l'autre : ils prononcent, par exemple, *r* apical en patois et *r* dorsal en français.

(2) Il y a là un problème intéressant, mais difficile : « ... savoir, écrit M. PIRON, *Dial. belgo-rom.*, 2, p. 50, n., à quel point les aires dialectales ont causé la différenciation du français parlé est une chose difficile à préciser actuellement. Il faudrait d'abord étudier les français régionaux dans l'espace et montrer sur carte la répartition de leurs caractères privilégiés. »

nétiques du français régional, qui leur permettra d'en déceler les causes, ou qui, du moins, leur fournira les premières indications capables d'orienter leurs efforts (1).

(1) Pour montrer le fruit qu'on peut tirer de la consultation des patois, dans l'interprétation des défauts tout au moins, il suffit de rappeler l'exemple de la prononciation [alé:y] pour *allée*, cité p. 124, n. 6. Il est évident qu'à Liège, la finale [é:y] ne résulte pas d'une diphtongaison par altération de l'é, comme semblent le supposer GOEMANS et GRÉGOIRE. Il faut y voir, tout simplement, une manifestation d'une habitude articuloire dialectale : si la finale féminine *-ée* se prononce [é:y] en français liégeois, si *-ue* s'y dit [uw], c'est parce que, dans le patois local, toute finale féminine correspondante se termine par un *y* ou un *w*, qui servait autrefois, à combler un hiatus : - a t a > w. -éye ; - u t a > w. -owe.
